

**PROCES-VERBAL DE LA CONSULTATION ELECTRONIQUE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**LIGUE DE GOLF AUVERGNE-RHONE-ALPES**

**LE 24 MARS 2026**

**VOTE DES RESOLUTIONS**

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*

Considérant l'article 13.2 des statuts de Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes autorisant la consultation écrite et le vote électronique des clubs membres ;

Considérant que l'ensemble des documents soumis à l'approbation des Clubs ont été mis à disposition auprès des Présidents et Gestionnaires des Clubs le 10 mars 2026 sur la plateforme de vote électronique et sur le site internet de la Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes ;

Considérant que les votes étaient ouverts à partir du 10 mars 2026 à 14h00 et qu'ils se sont clos le 24 mars 2026 à 12h00 ;

S'agissant d'une consultation électronique auprès des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, aucun quorum n'est fixé par les statuts, elle peut donc délibérer valablement à la majorité simple des suffrages exprimés quel que soit le nombre de votants. Les absentions, les bulletins blancs et nuls n'étant pas pris en compte pour le calcul de la majorité.

Ont pris part à la consultation électronique :

- 136 Présidents et Gestionnaires des Clubs sur 240, représentant 100 957,50 voix sur 137 973 voix.
- Participation en nombre de Présidents et Gestionnaires : 56,67%.
- Participation en nombre de voix : 73,17%.

**RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

*Le Comité Directeur de la Ligue a décidé cette année d'organiser une Assemblée Générale Ordinaire avec consultation par voie électronique du mardi 10 mars 14h00 au mardi 24 mars 12h00.*

*Le Comité Directeur de la Ligue a organisé un forum des clubs le dimanche 8 mars 2026. D'après les premiers retours ce fut un succès : 60 personnes présentes, directeurs, présidents d'AS, élus de la Ligue et de comités départementaux.*

*Au programme de ce forum l'offre de jeu a été au centre de nos échanges :*

- Fluidifier l'accès au jeu pour tous les jeunes avec des formules adaptées ;
- Équilibrer l'offre compétitive entre les territoires, notamment pour les U10 ;
- Renforcer la communication pour améliorer la visibilité de l'offre de la Ligue et celle des comités.

*Ensuite, le développement de nos activités au sein de nos golfs afin de permettre à nos structures d'asseoir leur développement en créant des pratiquants via :*

- Le pacte d'accompagnement proposé par la fédération ;
- Le Pass'Région Seniors et le Pass'Région Jeunes proposés par la Région.

Enfin, la transition écologique afin de faire un point à date sur l'utilisation de platform.golf et sur le label Golf&Biodiversité.

Pour avoir participé à de nombreuses Assemblées Générales, nous pensons sincèrement que cette initiative est tout à fait pertinente et permettra des échanges fructueux.

Le nouveau format imaginé avec notre équipe ainsi que les thèmes identifiés sont de nature à renforcer l'intérêt des clubs pour ce type de réunion. Depuis la réforme statutaire de 2024, tous les acteurs de la filière golf sont réunis : Présidents, propriétaires et directeurs de clubs associatifs, membres, commerciaux, d'entreprises ou municipaux. Nous savons que nous pouvons compter sur l'engagement des bénévoles et des personnes de vos golfs pour servir le développement de notre sport.

Je pense également que ce type de démarche très concrète et pratique - au plus proche des actions de terrain - servira efficacement le déploiement du projet fédéral et celui de la Ligue.

L'équipe de collaborateurs et d'élus du Comité Directeur de la Ligue est mobilisée au quotidien pour faire vivre et rayonner notre sport.

Pour rappel, la Ligue est « représentée » dans les instances nationales de la fédération : Marie-Hélène Magnet et moi-même sommes élus au Comité Directeur.

Vous serez invités par vos votes à nous accorder votre confiance et vos encouragements, pour poursuivre nos actions qui s'articulent autour des 3 piliers fédéraux déclinés en région :

- Pilier Sport : rappelons que la Fédération reçoit du ministère des sports la délégation du sport golf ;
- Pilier Développement : assurer le développement de la discipline au profit de tous, consolider le nombre de licenciés, pérenniser la filière ;
- Pilier Transition écologique : accompagner la transition écologique du golf.

Arrêtons-nous sur quelques performances sportives particulièrement exceptionnelles :

- Les InterLigues 12 : le Championnat de France par équipe U12 ;
- Les nombreux titres et médailles aux Championnats de France des jeunes. Citons les 3 titres de Champion de France : Zélie Guilloux (Golf Club de Lyon) chez U12 filles, Jayson Piermont (Esery) chez Benjamins, Nicolas Viroleau (Mionnay) chez les Minimes ;
- Jayson Piermont (Esery) vainqueur des internationaux d'Ecosse Boys U14 ;
- Le Golf Club de Lyon a gagné la Golfers' Championnat de France par équipe Dames ;
- Le Golf de Bossey termine à la 5<sup>ème</sup> place au Trophée de Clubs Européens 2025 ;
- Le titre de Champion de France individuel et en équipe en golf entreprise. Ainsi a brillé Charlotte Le Provost ;
- La belle saison de Mélody Roccaz (Charmeil) avec sa médaille de bronze au championnat d'Europe Paragolf individuel ;
- Le remarquable parcours de Sara Brentcheneff (Golf Club Lyon), membre de l'équipe de France, tout au long de la saison, meilleure joueuse française dames en 2025. Elle a joué la Junior Ryder Cup ;
- Nastasia Nadaud (Aix les Bains) a rejoint le LPGA Tour, le graal pour une joueuse professionnelle. Relisez sa remarquable interview sur le site de la Ligue effectuée par Manon Norroy. On apprend plein de choses ;
- Adrien Saddier (Esery), après une saison remarquable, joue actuellement sur le PGA.

Félicitons également Salomé Lumbaca (Golf Club de Lyon), membre de l'équipe de la Région pour ses nombreuses sélections et performances.

*Notons les nombreuses sélections en Equipe de France de nos jeunes : Jayson Piermont, Salomé Lumbaca, Sara Brentcheneff, Maxence Dennetière (Salvagny), Axelle Guillemard (Salvagny).*

*3 jeunes de la Région sont pensionnaires des Centres Nationaux de Performance : Maxence Dennetière, Axelle Guillemard, Mattéo Da Eira (Golf Club de Lyon).*

*Comment ne pas féliciter les Conseillers Techniques Fédéraux de la Ligue William Baudry, Arthur Delay-Termoz, Charlotte Charrayre qui a remplacé en cours d'année Arthur, ainsi que tous les coachs et experts intervenants au Centre Régional d'Entraînement. Merci à William Baudry avec la commission sportive pour cette structuration commencée il y a 5 ans et l'excellence de nos résultats qui restent constants et récurrents.*

*La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes a battu son record historique de licenciés : 57 678 soit une hausse de 2,05% (1 160 licences). La Ligue reste au 3° rang des Ligues de France derrière Paris IDF et juste derrière Nouvelle-Aquitaine. Nous devons accroître nos efforts pour consolider nos 5 619 jeunes de moins de 19 ans (en hausse de 1,68% soit 93 licences).*

*Le mérite en revient aux clubs. L'opération « Tous au golf » reprise en 2025 et reconduite en 2026, s'adressant aux non-golfeurs et notamment les plus jeunes, a permis d'avoir une visibilité significative, qui s'est avérée bénéfique.*

*C'est un axe de croissance pour notre sport et pour nos clubs. Tout comme le Pass'Région Seniors mis en place par la Région pour les plus de 65 ans. Le bien-être des seniors, leur santé physique, leur santé mentale est un enjeu pour notre Région.*

*Mais attention, une tendance de fond est en train d'émerger : 43% des golfeurs sont nomades, non abonnés à un golf. C'est une clientèle volatile. Parmi eux, 35% sont licenciés d'association sans terrain, d'associations d'entreprises ou municipales. Les 8% restants sont membres de grosses associations achetant des greens-fees « à droite et à gauche ». Rappelons que cette clientèle volatile ne supporte peu les coûts de structure, ni ne contribue aux investissements des golfs.*

*Corrigeons cette dérive la récurrence des membres permet de générer des revenus réguliers et prévisibles facilitant ainsi les investissements.*

*Avec un tissu économique diversifié et dynamique, nous constatons que la Région reste attractive pour le business golfique. De nombreux golfs ont été vendus et ont changé de propriétaire : Albon, Charmeil, Le Clou, Le Beaujolais, La Manchette, Le Verger, etc...*

*Au cours de ce mandat, la Ligue a visité plus de 43 écoles de golf. Ces visites menées par Charlotte Charrayre sont appréciées. Leur but est l'échange, la structuration, l'offre de jeu, le développement et le projet sportif.*

*Notre objectif est de suivre :*

- *Évolution des Licenciés (membres AS et abonnés) ;*
- *Évolution du rang au challenge E.D.G. ;*
- *Évolution des U16 classés ;*
- *Évolution des U16 ;*
- *Évolution des U16 compétiteurs ;*
- *Évolution des U16 au M.J. ;*
- *Évolution des U16 en Squad ;*
- *Évolution des U16 top 100 au M.J. ;*
- *Évolution des U16 en groupes régionaux.*

*Nous demandons à tous les comités départementaux et territoriaux de déployer ces objectifs sur leur territoire. Les Plans Annuels d'Action ont été écrits dans ce sens :*

- *Circuits individuels jeunes non privés U8 à U10 ;*
- *Organiser un championnat départemental U8-U10 ;*
- *Participer avec une équipe au TPG et au TICAURA*
- *Compétitions filles avec focus U8-U10*
- *Entraînement 8-Poucets selon les prescriptions de la Ligue et de la DTN. 6 dates au minimum ;*
- *Une progression au challenge des écoles de golf de 15% en points par rapport à 2025.*

*Pour rappel, la Région est aux côtés des clubs et associations sportives (portail des aides) :*

- *Pour acheter du matériel sportif Aide régionale à l'Équipement des clubs sportifs ;*
- *Pour organiser des manifestations sportives : Aide régionale aux Organisations de manifestations sportives ;*
- *Pour se déplacer sur tout le territoire : cession à titre gratuit de minibus ;*
- *Pour valoriser les bénévoles : Trophée des bénévoles- Guides du bénévolat.*
- *Pass Sport pour les jeunes 30€ pour l'achat d'une licence sous conditions de ressources.*

*Les liens avec La Région sont privilégiés, preuve en est :*

- *Après Sara Brentcheneff, Salomé Lumbaca a intégré la Team Région. La Région l'a dotée d'une bourse ;*
- *Renaud Pfeffer, Vice-président en charge de la sécurité et du sport fait preuve d'une grande écoute ;*
- *Cette année, la Région a cédé 10 minibus à des associations sportives golf. La valorisation de cette cession se porte à 350 000 €. Depuis la mise en place de ce dispositif, 26 minibus ont été cédés à des Associations Sportives Golf.*

*Nous remercions la Région de son soutien.*

*L'Etat, au travers de l'ANS, a également participé au soutien financier de certaines actions proposées par la Ligue, les comités départementaux et certaines associations sportives de clubs. Je vous rappelle que la campagne ANS 2026 n'est pas encore ouverte. L'état flèche 50% de l'enveloppe vers les associations sportives de clubs. Il est de votre intérêt de déposer les actions. Elles seront étudiées par la Ligue et les plus pertinentes seront proposées pour un financement.*

*Monsieur Bruno FEUTRIER, Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, nous a reçus et a fait preuve d'une grande écoute.*

*La Ligue a accru sa visibilité. C'est un savant mélange de présence sur notre site et sur les réseaux sociaux, de création de contenus, de communication, et une identité visuelle forte.*

*Le site internet a été repensé : l'actualité et les résultats sportifs sont dissociés.*

*Félicitons Manon Norroy pour sa curiosité pertinente, son esprit créatif et sa disponibilité.*

*Je remercie le corps arbitral pour son travail sur les compétitions, les personnes en charge de labellisation, les ASBC et les OBEC qui contribuent à notre dynamisme. Je tiens à souligner l'énorme soutien et la contribution de Marc Battistella sur la partie calendrier et règlements. Marc Battistella, Arnould de Lamarzelle et Ghislaine Quelavoine sont précieux pour la formation d'arbitres. Notons que Tatiana Faurisson a été major au Concours d'Arbitre Fédéral 2025.*

*J'adresse mes remerciements chaleureux à nos partenaires privés et non institutionnels : Eurogolf, Signagolf, Faure Auvergne, la Fondation du Sport Français et Sportynéo. Nous leur exprimons notre vive reconnaissance. La Ligue reste toujours à la recherche de nouveaux partenaires.*

*Je tiens à assurer de ma reconnaissance les gestionnaires, leurs directrices, leurs directeurs, leurs personnels d'accueil ou de terrain, leurs bénévoles qui nous accueillent et mettent à disposition leurs parcours pour nos rencontres et pour nos jeunes titulaires du badge de Ligue ou du Junior Pass FFGolf.*

*Dans le cadre de la loi Labbé, la filière s'est fixée un double objectif :*

- Ne plus utiliser des produits phytosanitaires de synthèse dès que les impasses techniques seront résolues ;*
- S'engager à respecter une feuille de route visant à réduire de 50 % à minima d'ici 2030 les surfaces traitées avec ces produits.*

*Pour atteindre cet objectif et garantir notre crédibilité auprès des pouvoirs publics, la Fédération doit s'appuyer sur des données fiables régulières et consolidées. En utilisant « Platform.Golf », en renseignant les consommations d'eau et les intrants, vous contribuerez directement aux engagements qui permettent de défendre le golf et, ainsi, demander des dérogations auprès des pouvoirs publics.*

*C'est pourquoi, face à la nécessité de généraliser l'utilisation de « Platform.Golf », l'Assemblée Générale de la Fédération proposera des évolutions statutaires rendant obligatoire pour les clubs membres l'utilisation de cet outil. Quant à la Ligue elle n'établira pas de parcours si le club n'est pas à jour de ses relevés.*

*Je compte sur vous pour être les ambassadeurs d'un golf dont nous sommes fiers, fiers du travail et de la capacité d'adaptation qui est la nôtre. Ensemble, dans l'unité, défendons la filière du golf et respectons les métiers du quotidien qui nous permettent de nous exprimer sur nos parcours.*

*Montrons que cette filière est responsable devant les enjeux écologiques des années à venir.*

*Enfin, je souhaite adresser de sincères remerciements à tous les bénévoles, tous les élus du Comité Directeur, des Comités Départementaux et Territoriaux ainsi qu'à tous les précieux collaborateurs de la Ligue mobilisés au quotidien pour faire rayonner notre Ligue*

*Vous pouvez compter sur nous pour faire mieux encore : défendons les intérêts de la filière, vos intérêts avec pugnacité et engagement.*

*Merci à tous.*

*Thierry PEYSSON*

*Président de la Ligue de golf Auvergne-Rhône-Alpes*

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*

### **RAPPORT FINANCIERS 2025**

**Marie-Hélène Magnet**

- Bilan 2025 Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- Compte de Résultat 2025 Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

### **BUDGET 2026**

**Marie-Hélène Magnet**

- Budget prévisionnel 2026 Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*

## RAPPORT FINANCIER 2025

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 font apparaître un excédent de 9394 €.

Ce nouvel exercice bénéficiaire permet de consolider nos fonds propres.

Si certains postes sont en hausse :

- Les véhicules (+ 47.81%) impact en année pleine d'un second véhicule de fonction
- Les charges de copropriété (+71.59%)
- Les achats de vêtements et de matériel (+36,24%)

Ils sont compensés par la baisse d'autres postes :

- Honoraires coachs pros - Kiné – Préparateur mental (-40.52%) résultat d'un choix stratégique de privilégier les conseillers techniques de la Ligue
- Centre d'entraînement (- 42.15%) regroupement des filières sur un seul centre
- Frais de déplacement commission sportive (- 65.53%)
- Dotation aux Comités a été revue à la baisse (-27,17%).

Les primes à la performance ont été, comme chaque année, versées à nos jeunes sportifs compte tenu de leurs excellents résultats dans les différentes compétitions nationales et internationales enregistrant une hausse de 63,26%.

Un point de situation au 31 août, avec le cabinet comptable, nous permet de confirmer le bon suivi des dépenses et de prendre des décisions qui ne risquent pas de compromettre notre résultat.

Au 31/12/2025, la situation nette de notre bilan s'élève à 149 497 €.

Ces fonds propres sont nécessaires pour engager des investissements, et supporter les dépenses de début d'année.

Comme chaque année, nous avons répondu aux questions de la ffgolf sur notre demande de dotation 2026, la qualité de nos échanges et nos résultats nous laissent espérer une augmentation de la dotation par rapport à celle de 2025.

Marie-Hélène MAGNET

Trésorière

## BILAN ACTIF - PASSIF 2025

ACTIF				PASSIF	
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				<b>FONDS PROPRES LIGUE</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				<b>Report à nouveau</b>	109 200
Construction	356 858	192 274	164 583	Excédent ou déficit	9 394
Installations techniques mat et outillage indus	148 918	74 667	74 251	Total des fonds propres ( situation nette)	<b>118 594</b>
Autres immobilisations corporelles					
Cautions versées	600		600	Subventions d'investissement	30 903
<b>TOTAL</b>	<b>506 376</b>	<b>266 941</b>	<b>239 434</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				<b>DETTES FINANCIERES</b>	
Stocks Fournitures	1 515		1 515	Emprunts (dont soldes créditeurs de banque)	159 557
Avances et acomptes versés sur commande				Acomptes sur commandes en cours	
<b>Créances clients</b>	3 642		3 642		
<b>Autres créances (org sociaux - subv à recevoir )</b>	28 848		28 848		
<b>Disponibilités</b>	88 989		88 989		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	
Charges constatées d'avance (informatique-SAGE-Assurance)	5 876		5 876	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 905
<b>TOTAL</b>	<b>128 870</b>		<b>128 870</b>	Dettes fiscales et sociales	28 365
				Produits constatés d'avance	100
				<b>DETTES DIVERSES</b>	
				Autres dettes	2 880
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>635 246</b>	<b>266 941</b>	<b>368 304</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>368 304</b>

# Ligue de Golf AURA - Compte de résultat - Exercice 2025

<b>C H A R G E S  D · E X P L O I T A T I O N</b>	<b>Achats et charges externes</b>	<b>291 891 €</b>	<b>P R O D U I T S  D · E X P L O I T A T I O N</b>	<b>Cotisations</b>	<b>152 059 €</b>
	<i>Honoraires entraîneurs, préparateurs, kiné, ...</i>	20 950 €		<i>Clubs (AS et Gestionnaires)</i>	32 309 €
	<i>Divers ( Comm sport, séminaires, Trophées...)</i>	49 277 €		<i>Inscriptions</i>	93 150 €
	<i>Centres d'entraînement ( Gouverneur)</i>	7 500 €		<i>Centres de ligue</i>	21 850 €
	<i>Arbitrage y compris formation arbitres et OBEC</i>	26 223 €		<i>ASBC</i>	4 750 €
	<i>Occupation terrains -Refact insc.</i>	53 215 €		<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>463 135 €</b>
	<i>Sous traitance générale</i>	1 800 €		<i>Dotation FFGolf</i>	380 000 €
	<i>Electricité, gaz, eau</i>	1 358 €		<i>Subvention FFGolf IRSE</i>	14 190 €
	<i>Carburant</i>	7 210 €		<i>Subvention FFGolf Challenge EDG</i>	1 100 €
	<i>Fournitures adm, informatiques et site Internet</i>	6 509 €		<i>Dotation FFGOLF Para Golf</i>	1 500 €
	<i>Achats équipements Ligue - Matériel de golf</i>	14 391 €		<i>Subvention ANS Sport</i>	24 000 €
	<i>Locations (véhicules, salles, copieur, fax, tél, mat. informatique, logiciels)</i>	31 504 €		<i>Subvention ANS Emploi</i>	5 000 €
	<i>Entretien véhicules et maintenance matériel</i>	2 329 €		<i>Subvention ANS PSQS</i>	6 000 €
	<i>Charges de copropriété et entretien locaux</i>	6 447 €		<i>Dotation Région C.Objectif</i>	24 000 €
	<i>Assurances (RC et véhicules)</i>	5 653 €		<i>QP Subv Invest Inscrite au résultat</i>	7 345 €
	<i>Formation salariés et doc technique</i>	643 €		<b>Dons manuels</b>	<b>10 477 €</b>
	<i>Honoraires autres que sportifs dont CAC et expert comptable</i>	9 687 €		<i>Abandon de frais bénévoles</i>	8 442 €
	<i>Publicité , relations publiques, dév du golf , communication</i>	14 797 €		<i>Don Reçu</i>	2 035 €
	<i>Déplacements et missions autres que sportifs</i>	28 613 €		<b>Autres produits</b>	<b>649 €</b>
	<i>Frais postaux</i>	373 €		<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>626 320 €</b>
<i>Téléphone et Internet</i>	1 586 €	<b>Produits financiers</b>	<b>2 703 €</b>		
<i>Frais bancaires</i>	744 €				
<i>Cotisations et abonnements</i>	1 084 €				
<b>Impôts, taxes</b>	<b>4 974 €</b>				
<b>Salaires et traitements</b>	<b>166 713 €</b>				
<b>Charges sociales</b>	<b>67 623 €</b>				
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>27 738 €</b>				
<b>Variation des stocks</b>	<b>1 314 €</b>				
<b>Autres charges diverses</b>	<b>55 970 €</b>				
<i>Charges diverses</i>	122 €				
<i>Dotation aux comités</i>	27 300 €				
<i>Indemnités Groupe cible DTN</i>	13 600 €				
<i>Subvention Parakids</i>	1 500 €				
<i>Indemnités Championnat de France Jeunes</i>	12 148 €				
<i>Subvention Challenge EDG FFG</i>	1 300 €				
<b>Intérêts d'Emprunt</b>	<b>3 406 €</b>				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>619 629 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>629 023 €</b>		

**Résultat (Excédent) : 9 394,42 €**

# Ligue de Golf AURA - Compte de résultat - Exercice 2025

<b>C H A R G E S  D · E X P L O I T A T I O N</b>	<b>Achats et charges externes</b>	<b>291 891 €</b>	<b>P R O D U I T S  D · E X P L O I T A T I O N</b>	<b>Cotisations</b>	<b>152 059 €</b>
	<i>Honoraires entraîneurs, préparateurs, kiné, ...</i>	20 950 €		<i>Clubs (AS et Gestionnaires)</i>	32 309 €
	<i>Divers ( Comm sport, séminaires, Trophées...)</i>	49 277 €		<i>Inscriptions</i>	93 150 €
	<i>Centres d'entraînement ( Gouverneur)</i>	7 500 €		<i>Centres de ligue</i>	21 850 €
	<i>Arbitrage y compris formation arbitres et OBEC</i>	26 223 €		<i>ASBC</i>	4 750 €
	<i>Occupation terrains -Refact insc.</i>	53 215 €		<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>463 135 €</b>
	<i>Sous traitance générale</i>	1 800 €		<i>Dotation FFGolf</i>	380 000 €
	<i>Electricité, gaz, eau</i>	1 358 €		<i>Subvention FFGolf IRSE</i>	14 190 €
	<i>Carburant</i>	7 210 €		<i>Subvention FFGolf Challenge EDG</i>	1 100 €
	<i>Fournitures adm, informatiques et site Internet</i>	6 509 €		<i>Dotation FFGOLF Para Golf</i>	1 500 €
	<i>Achats équipements Ligue - Matériel de golf</i>	14 391 €		<i>Subvention ANS Sport</i>	24 000 €
	<i>Locations (véhicules, salles, copieur, fax, tél, mat. informatique, logiciels)</i>	31 504 €		<i>Subvention ANS Emploi</i>	5 000 €
	<i>Entretien véhicules et maintenance matériel</i>	2 329 €		<i>Subvention ANS PSQS</i>	6 000 €
	<i>Charges de copropriété et entretien locaux</i>	6 447 €		<i>Dotation Région C.Objectif</i>	24 000 €
	<i>Assurances (RC et véhicules)</i>	5 653 €		<i>QP Subv Invest Inscrite au résultat</i>	7 345 €
	<i>Formation salariés et doc technique</i>	643 €		<b>Dons manuels</b>	<b>10 477 €</b>
	<i>Honoraires autres que sportifs dont CAC et expert comptable</i>	9 687 €		<i>Abandon de frais bénévoles</i>	8 442 €
	<i>Publicité , relations publiques, dév du golf , communication</i>	14 797 €		<i>Don Reçu</i>	2 035 €
	<i>Déplacements et missions autres que sportifs</i>	28 613 €		<b>Autres produits</b>	<b>649 €</b>
	<i>Frais postaux</i>	373 €		<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>626 320 €</b>
	<i>Téléphone et Internet</i>	1 586 €		<b>Produits financiers</b>	<b>2 703 €</b>
<i>Frais bancaires</i>	744 €				
<i>Cotisations et abonnements</i>	1 084 €				
<b>Impôts, taxes</b>	<b>4 974 €</b>				
<b>Salaires et traitements</b>	<b>166 713 €</b>				
<b>Charges sociales</b>	<b>67 623 €</b>				
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>27 738 €</b>				
<b>Variation des stocks</b>	<b>1 314 €</b>				
<b>Autres charges diverses</b>	<b>55 970 €</b>				
<i>Charges diverses</i>	122 €				
<i>Dotation aux comités</i>	27 300 €				
<i>Indemnités Groupe cible DTN</i>	13 600 €				
<i>Subvention Parakids</i>	1 500 €				
<i>Indemnités Championnat de France Jeunes</i>	12 148 €				
<i>Subvention Challenge EDG FFG</i>	1 300 €				
<b>Intérêts d'Emprunt</b>	<b>3 406 €</b>				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>619 629 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>629 023 €</b>		

**Résultat (Excédent) : 9 394,42 €**

<b>BUDGET PREVISIONNEL 2026</b>			
<b>CHARGES</b>	<b>2026</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>2026</b>
<b>Sport Jeunes Performance CRE</b>	<b>164 000 €</b>	<b>Dotations FFGolf &amp; Subventions</b>	<b>478 845 €</b>
CRE dont SHN	64 000 €	Dotation FFGolf	400 000 €
Filière sport U12	24 100 €	Subvention FFGolf IRSE	10 000 €
Filière sport U16 non SHN	7 000 €	ANS Sport	22 000 €
Coaching SHN	24 900 €	ANS Emploi	6 000 €
Divers (Trophées-Séminaires-Primes performances-tenues)	44 000 €	ANS PSQS	6 500 €
<b>Féminisation de la pratique et des instances dirigeantes</b>	<b>6 000 €</b>	Région AURA CO	24 000 €
<b>Golf Entreprise</b>	<b>6 000 €</b>	FDVA	3 000 €
<b>Arbitrage y compris formation arbitres et OBEC</b>	<b>25 000 €</b>	QP Sub Inscrite au bilan	7 345 €
<b>Développement, Animation EDG, Détections U10 U8</b>	<b>39 000 €</b>		
<b>Dotation PAA</b>	<b>30 000 €</b>	<b>Partenaires</b>	<b>5 000 €</b>
<b>Transition écologique</b>	<b>4 000 €</b>	<b>Cotisations et droits d'inscriptions</b>	<b>155 692 €</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>105 500 €</b>	Cotisations CRE	25 160 €
Electricité, gaz, eau, carburant (606)	1 500 €	Cotisations Associations Sportives	20 004 €
Carburant (606)	8 000 €	Cotisations AS Entreprises et CSE	3 080 €
Fournitures administratives et informatiques (606)	5 000 €	Redevances Gestionnaires	10 648 €
Site internet (606)	3 000 €	Droits d'inscription compétitions	94 000 €
Location copieur et informatique et matériel (613)	25 000 €	ASBC	2 800 €
Location voitures	12 000 €	<b>Produits financiers</b>	<b>2 400 €</b>
Charges de copropriété et entretien locaux (614-615)	6 000 €	<b>Réserves</b>	<b>30 000 €</b>
Assurances hors véhicule (616)	1 600 €	Utilisation des réserves	30 000 €
Formations salariés (618)	1 000 €		
Honoraires autres que sportifs dont CAC et experts comptables (622)	19 000 €		
Publicité, relations publiques (623)	5 000 €		
Déplacements et missions autres que sportifs (625)	15 000 €		
Frais postaux (626)	400 €		
Téléphone et internet (626)	1 900 €		
Cotisations et abonnement (628)	1 100 €		
<b>Impôts, taxes et Formation continue</b>	<b>5 838 €</b>		
<b>Charges de personnel ( salaires + charges)</b>	<b>255 000 €</b>		
<b>Intérêts d'emprunt</b>	<b>2 974 €</b>		
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>28 625 €</b>		
<b>TOTAL Charges</b>	<b>671 937 €</b>	<b>TOTAL Produits</b>	<b>671 937 €</b>
<b>Résultat (excédent)</b>		<b>Résultat (déficit)</b>	

**Les autres rapports ci-dessous répertoriés sont disponibles sur le site internet de la ligue :**  
<https://www.liguegolfaura.com/actualites/ag-ligue-2026>

- a) Rapport financier de la trésorière - **Marie-Hélène Magnet**
- b) Rapports du Commissaire aux Comptes - **Julien Veyret**
- c) Rapport de la Commission Sportive – **Thierry Peysson & William Baudry, CTF**
- d) Rapport de la Commission Développement – **Arnaud Thomassin & Charlotte Charrayre, CTF**
- e) Rapport de la Commission Golf scolaire – **Chantal Royer**
- f) Rapport de la Commission féminisation de la pratique des instances dirigeantes – **Isabelle Collet**
- g) Rapport de la Commission Transition Écologique & Biodiversité – **Norbert Amblard et Damien Hiribarrondo**
- h) Rapport de la Commission Arbitrage & Règlements – **Marc Battistella**
- i) Rapport de la Commission Golf Entreprise – **Bertrand Fillon**
- j) Rapport de la Commission paragolf - **Philippe Laurent**
- k) Rapport de la Communication – **Philippe de Cussac et Manon Norroy**

## VOTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

**1<sup>ère</sup> RESOLUTION** : Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 16 mars 2025

L'Assemblée Générale approuve le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 16 mars 2025.

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.**

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION** : Approbation des comptes clos le 31 décembre 2025.

Après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par la Trésorière, du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes, qui se soldent par un excédent de 9 394,42 euros.

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus au Comité Directeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

**L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice le 31 décembre 2025 qui se soldent par un excédent de 9 394,42 euros dans les conditions suivantes :**

POUR	CONTRE
99,87%	0,13%

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION** : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice bénéficiaire de 9 394,42 euros en totalité au compte de report à nouveau.

**L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice de + 9 394,42 euros au compte de report à nouveau dans les conditions suivantes :**

POUR	CONTRE
99,88%	0,12%

**4<sup>ème</sup> RESOLUTION** : Approbation du montant de la cotisation et de la redevance annuelle 2026 des Associations Sportives et des Gestionnaires conformément aux dispositions du règlement intérieur. L'Assemblée Générale approuve de fixer le coefficient pour les cotisations et redevances à **0,24 euros par voix de membre actif**.

L'Assemblée Générale approuve de maintenir à **35 euros** la cotisation forfaitaire pour tout autre membre actif de la ligue.

**L'Assemblée Générale approuve l'augmentation du coefficient pour les cotisations et redevances de 0,01 euros par voix de membre actif dans les conditions suivantes :**

POUR	CONTRE
98,51%	1,49%

**5<sup>ème</sup> RESOLUTION** : Approbation du budget 2026.

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget, pour l'année en cours, présentée par la trésorière, l'Assemblée Générale approuve le budget 2026, tel qu'il lui a été présenté.

**L'Assemblée Générale approuve la proposition de budget 2026, tel qu'il lui a été présenté, dans les conditions suivantes :**

POUR	CONTRE
98,49%	1,51%

**6<sup>ème</sup> RESOLUTION** : Approbation du rapport moral du Président de la ligue de golf Auvergne-Rhône-Alpes.

Après avoir pris connaissance du rapport du Président et des autres rapports publiés sur le site de la Ligue (dont les rapports sportifs, le rapport Développement, le rapport communication) l'Assemblée Générale approuve le rapport moral du Président.

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.**

**7<sup>ème</sup> RESOLUTION** : Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte que le mandat de BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, arrive à expiration à l'issue des présentes décisions, décide de renouveler ledit mandat, pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.**

**8<sup>ème</sup> RESOLUTION** : Pouvoir pour les formalités.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président de la ligue de Golf AURA à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir, les formalités de déclaration et de publicité nécessaires pour mettre en œuvre les décisions qui viennent d'être prises dans les conditions suivantes :

POUR	CONTRE
99,41%	0,59%

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*

Thierry PEYSSON, Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.



Philippe LAURENT, Secrétaire Général de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

